



Réf : AP/FS

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale du FAS FAM Séance du 5 Juillet 2023

Le Conseil de la Vie Sociale du Centre Hospitalier de Châtel sur Moselle s'est réuni le Mercredi 5 Juillet 2023, en salle de réunion PASA.

Présent (e)s : Monsieur Jordan LACHAMBRE, représentant des résidents
Monsieur Alan THOMAS, représentant des résidents
Madame Bérangère LOPEZ, représentant du personnel

Assistait à titre consultatif :
Monsieur Alain PETIT, Directeur
Madame le Docteur Marie Laurence GUIOT, médecin coordonnateur
Madame Murielle CARELLI, responsable du service

Personnes invitées : Madame Véronique CHARRON, éducatrice

Personnes excusée : Madame Catherine DEMANGEON, représentant des usagers

Secrétaire de séance : Madame Fabienne SAVOY, service des admissions

Monsieur PETIT ouvre la séance à 14h30.

I – Election du Président et du Vice-Président :

Suite aux élections du 15 Juin 2023, Messieurs LACHAMBRE Jordan et THOMAS Allan ont été élus en qualité de représentants des résidents, Monsieur SIMONIN Francis en qualité de représentant des familles et Madame LOPEZ Bérangère en qualité de représentant des familles des résidents.

Les élections du Président et du Vice-Président se font à main levée. Monsieur Francis SIMONIN est élu président, Monsieur Jordan LACHAMBRE est élu vice-président

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

II – Approbation du compte rendu de la séance précédente :

Le conseil de la vie sociale du FAS FAM approuve le compte rendu de la séance précédente sans aucune remarque.

Le compte rendu de la séance du 22 Mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

III – Situation financière – activité FAS FAM :

Monsieur PETIT donne la parole à Madame SAVOY qui commente l'activité au 31 Mai 2023 ainsi que les fuseaux d'activité.

Monsieur PETIT demande à ce que l'établissement s'ouvre sur l'extérieur. Notamment voir avec les autres FAS FAM s'ils ont des contacts avec La MDPH. De plus, Monsieur PETIT demande à être en copie des informations sur les places disponibles transmises à l'ARS et au Conseil Départemental tous les mois.

Monsieur PETIT a contacté le GEPSO (groupement des hôpitaux) la FHF (fondation hospitalière de France) afin d'avoir de l'aide pour avoir de l'aide pour favoriser les contacts extérieurs. Monsieur PETIT demande aux éducatrices de se faire des réseaux auprès d'autres professionnels pour pouvoir échanger.

Monsieur PETIT échange avec Madame le Docteur GUIOT sur ses fonctions exercées au FAS FAM en tant que médecin coordonnateur et ses activités de médecin au sein du Foyer.

Monsieur PETIT informe que la situation financière est très tendue, prix de journée inférieur de 15 € à la moyenne départementale, hausse du prix de l'énergie, hausse du coût de la vie. La situation financière du Foyer est difficile depuis plus de dix ans, malgré le remplissage de la structure et l'absence de dérive financière. Monsieur SIMONIN informe qu'il faisait partie du CVS du temps de l'ancienne direction et que cette situation était déjà évoquée.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

IV – Information sur la procédure d'évaluation externe :

L'évaluation externe a eu lieu la semaine dernière. Madame CARELLI informe que l'évaluation s'est bien passée et que certains points sont à revoir notamment sur le circuit du médicament, l'intimité des résidents, travail sur la sexualité. Une dynamique d'efforts a été remarquée par les évaluateurs.

Monsieur PETIT trouve regrettable que 6 PPI ont été subtilisés sur les 20 que suis Madame CHARRON avant l'évaluation et déclare qu'il va demander une enquête judiciaire pour cet acte de malveillance.

Madame le Docteur GUIOT informe qu'elle va vérifier que rien n'ait disparu dans les dossiers médicaux.

Madame GUIOT informe que le seul centre d'intérêt doit être le résident et que les querelles des personnels ne doivent pas impacter leurs bien être.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

V – Organisation des activités proposées aux résidents :

Madame LOPEZ prend la parole pour présenter le tableau relatif à l'organisation des activités proposées. L'activité LEGO est fort appréciée des résidents. Un dimanche discothèque va être organisé prochainement.

Monsieur PETIT suggère d'inviter les résidents de l'IME aux activités du FAS FAM afin de rétablir les liens avec l'établissement voisin. Les résidents du FAS FAM sont régulièrement invités aux activités d'animation de l'EHPAD et notamment l'activité ergo-vélo en Septembre 2023. Le financement de cette activité a été demandé à l'ARS par l'association « La Riviera ».

Monsieur PETIT demande à Monsieur THOMAS Allan de présenter l'activité mise en place pour le transfert des résidents de l'EHPAD au PASA.

En ce qui concerne la fresque du FAS, Monsieur PETIT suggère aux éducatrices de faire un courrier au collège de Châtel pour éventuellement faire intervenir les collégiens et leur professeur de dessin.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

VI – Nouveau plan des projets personnalisés :

Madame CARELLI informe que l'ensemble des projets personnalisés sont réalisés à 100%. Il restera uniquement le projet de la nouvelle résidente qui sera établie dans les 6 mois à venir. Depuis que les projets personnalisés sont complétés cela a permis un suivi plus pointu des résidents.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

V – Plaquette accueil de jour :

La plaquette « accueil de jour » va être réimprimée et envoyer aux membres du CVS avant la prochaine réunion.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

VI – Date du prochain conseil de la vie sociale :

Le prochain conseil de la vie sociale se déroulera Mardi 7 Novembre 2023.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

X – Questions et informations diverses :

Monsieur Allan THOMAS prend la parole pour dire qu'il en a marre des vols et des bagarres.

Monsieur SIMONIN renchérit sur le fait que le sujet de mettre des serrures et mettre à disposition des clés sur les portes de chambre du FAS FAM. Madame CARELLI va reprendre contact avec Monsieur LANGLOIS et Madame BLAISE.

Madame CARELLI explique qu'un résident est cleptomane au Foyer et que la vigilance envers ce résident est accrue.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôture la séance à 16h15.

Le Président,

Francis SIMONIN

